

Formulaire de demande de permis **RÉNOVATIONS**

Coordonnées	
Prénom :	Nom:
rieliolii .	NOITI :
Adresse de correspondance :	
Téléphone 1 :	Téléphone 2 :
Courriel :	
Courier .	
Adresse des travaux	
No civique :	Rue :
Êtes-vous propriétaire du terrain?	□ Oui □ Non*
*Vous devez fournir une autorisation écrite d	
traitée.	a propriotano anni que vone demande con
Exécutant des travaux	
Je ferais appel à un entrepreneur	Je ferais les travaux moi-même
Je lerais apper a un entrepreneur	Je leiais les travaux moi-meme
Nom :	<u></u>
N° RBQ :	
Adresse :	
Téléphone :	
Valeur des travaux :	\$
Durée des travaux :	
Date de début :	Date de fin :
Nature des travaux (Décrivez tous les travaux) :	
Documents à joindre à votre demande :	
Tout document permettant la bonne compréhension de votre projet	
Autorisation du propriétaire (si applicable)	



Ville en mouvement

Travaux ne nécessitant PAS de permis

- Réparer ou remplacer le revêtement du toit avec le même type de matériau;
- Installer des gouttières;
- Réparer le soffite;
- Refaire une galerie, suivant les mêmes dimensions (sans changer les garde-corps);
- Réparer les garde-corps;
- Apposer le crépi sur une fondation;
- Réparer les fissures dans une fondation;
- Refaire les joints de briques;
- Installer ou réparer un drain français;
- Changer les briques abimées (sans remplacer la majorité des briques sur un mur);
- Réparer une cheminée;
- Remplacer un revêtement de plancher avec le même type de matériau;
- Réparer une clôture (sans en modifier la hauteur ni la localisation).

Dispositions générales

- Le service de l'Urbanisme a un délai de trente (30) jours à compter du moment où le dossier de la demande est complet pour émettre le certificat d'autorisation (permis).
- Tout certificat d'autorisation (permis) émis doit être considéré comme nul et non avenu si aucun travail n'est commencé dans un délai de trois (3) mois à compter de la date de son émission
- Le permis n'est valide que suite à la signature du permis par le propriétaire et l'acquittement des frais, si applicable.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec nous au 450 469-3108 poste 229 ou à <u>inspecteur@ville.</u> <u>saint-cesaire.qc.ca</u>

